

faisant des affaires dans des pays arabes, à moins qu'une entreprise arabe ne participe à la réalisation du projet (entreprise en coparticipation) ou ne détienne une proportion importante des actions de l'entreprise étrangère concernée.

La SAI a renforcé ses rapports avec les organismes régionaux de promotion des investissements et suit avec un vif intérêt le déroulement des programmes de privatisation mis en oeuvre par beaucoup de pays arabes. Tant la Banque mondiale que la Société financière internationale ont des intérêts dans la SAI. La Société est constituée de trois unités : Agriculture, Services et Industrie. À la fin de 1996, la SAI participait à 34 projets (16 dans le secteur industriel, 5 dans celui de l'agriculture et 13 dans celui des services) dans lesquels elle avait investi un total de 210 millions de dollars US.

Les promoteurs doivent effectuer des études de faisabilité. La SAI engage parfois des consultants indépendants pour examiner les projets et les propositions. Les consultants canadiens intéressés doivent soumettre par écrit à la Société les renseignements pertinents (compétences, références et expérience). Du point de vue financier, la SAI pourrait présenter de l'intérêt pour les promoteurs d'un projet d'investissement prévoyant l'établissement d'un syndicat de prêts avec différentes entités. La Société pourrait aussi devenir dans le proche avenir un intéressant moyen de participer aux projets de privatisation des infrastructures. Les entreprises qui ont une vision et un plan d'activité à long terme devraient examiner la possibilité de conclure des accords de partenariat tels que des associations stratégiques et des entreprises en coparticipation avec des entreprises arabes.